

LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

UNE OPPORTUNITÉ
POUR FINANCER
LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE
DE MA COLLECTIVITÉ



JANVIER
2026



LES OPÉRATIONS STANDARDISÉES

Principes et fonctionnement

Focus sur la Prime CEE Collectivités :

Fonctionnement et montants indicatifs

LES PROGRAMMES CEE

Présentation des dispositifs et contacts



**COLLECTIVITÉS
ET ASSOCIATIONS**



Le dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) oblige les fournisseurs d'énergie (les obligés) à réaliser ou faire réaliser des économies d'énergie aux consommateurs tels que les collectivités, entreprises, particuliers, etc. Le dispositif CEE est un outil destiné à déclencher des nouveaux investissements en matière de maîtrise de l'énergie. Les CEE, exprimés en kWh cumac (cumulés actualisés), peuvent être valorisés et monétisés via des opérations décrites dans des fiches standardisées. Les Programmes CEE présentent également de bonnes opportunités de financement dans des cadres précis pour les collectivités locales.

LES OPÉRATIONS STANDARDISÉES

OPÉRATIONS STANDARDISÉES : EN QUOI ÇA INTÉRESSE MA COLLECTIVITÉ ?

Les collectivités dans leur politique de transition énergétique peuvent bénéficier de fonds privés provenant des CEE grâce à la réalisation de travaux d'économie d'énergie.

Les opérations de maîtrise d'énergie les plus communes et financées par les CEE sont :

- les travaux d'isolation thermique d'un bâtiment (murs, toiture, fenêtre, sols, ventilations...),
- l'amélioration de l'efficacité énergétique d'un système de chauffage,
- l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage public (remplacement des luminaires anciens par des LEDs),
- l'acquisition de vélos à assistance électrique ou véhicules électriques.

COMBIEN, MA COLLECTIVITÉ PEUT-ELLE OBTENIR ?

Au cours du marché actuel, la valorisation des CEE représente près de 3 milliards d'euros sur la période 2026-2030 (6^{ème} période) pour l'ensemble des acteurs de la Région Grand Est : entreprises, collectivités, particuliers. Concrètement les CEE apportent une aide d'environ 10 % du montant de l'investissement en économie d'énergie.

À noter que cette aide est beaucoup plus faible pour les véhicules électriques et plus élevée pour l'isolation thermique.

POUR QUI ?

L'ensemble des collectivités est éligible : communes, communautés de communes et départements peuvent valoriser des CEE lorsqu'ils réalisent des travaux d'économie d'énergie.



COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?

Afin de connaître le montant des certificats associé aux travaux d'économie d'énergie, l'État et ses partenaires ont mis en place des fiches standardisées. Le Pôle National des Certificats d'Économie d'Énergie (PNCEE) est l'administration qui authentifie et contrôle la délivrance des CEE. Il faut savoir que les CEE sont ensuite vendus sur un marché, comme une bourse ; les prix des CEE varient donc en fonction de l'offre et de la demande.

Différents circuits permettent aux collectivités de valoriser les CEE, et donc l'incitation financière qui en découle.

Voici les deux principaux.

➤ LA COLLECTIVITÉ GÈRE LE MONTAGE ET LE DÉPÔT DES CEE SUR LA PLATEFORME EMMY

La collectivité peut décider de monter, sans faire appel à un prestataire, les dossiers nécessaires à l'obtention des CEE pour elle-même et les collectivités infra. Il s'agit de récupérer un certain nombre de pièces justificatives : devis signés, factures, attestation sur l'honneur.

L'intérêt est, pour la collectivité, d'essayer d'obtenir un tarif plus avantageux pour la vente de ces CEE.

L'inconvénient réside dans le travail administratif lourd à fournir et dans l'éventuel risque d'un contrôle positif du PNCEE qui entraînerait l'annulation de la délivrance des CEE.

En décembre 2025, une collectivité pouvait espérer 9€/MWh cumac en vente directe.



➤ LA COLLECTIVITÉ EXTERNALISE LE SERVICE AUPRÈS D'UN DÉLÉGATAIRE/INTERMÉDIAIRE OU OBLIGÉ

La collectivité peut choisir d'externaliser le service de montage des dossiers des CEE auprès d'un délégataire. Elle ne porte donc plus le risque en cas de contrôle et est soulagée du travail administratif. Par contre, la subvention obtenue de la vente des CEE est moins importante, les intermédiaires facturant le travail de montage des dossiers. En décembre 2025, la moyenne constatée des valorisations des CEE dans le Grand Est est de 7€/MWh cumac lorsqu'il y a un travail administratif externalisé.

CONTRACTUALISER AVEC UN INTERMÉDIAIRE : l'exemple de la Communauté de Communes du Pays Rhénan

La Communauté de Communes du Pays Rhénan propose aux communes qui le souhaitent de valoriser les CEE. Le Chargé de Mission Énergies de la collectivité accompagne les communes pour réunir les pièces justificatives nécessaires (attestation sur l'honneur, factures, devis...). Depuis 2024, c'est la société Hellio qui s'occupe de valoriser les CEE pour le compte des collectivités sur la plateforme Emmy. La contractualisation s'effectue par opération sans exclusivité ni engagement de volume.

Hellio est une société de services en maîtrise de l'énergie et délégataire des CEE. **Elle détecte les gisements d'économies d'énergie sur des opérations déjà engagées ou à venir et les valorise** pour obtenir des CEE qu'elle revend par la suite aux obligés (les grands fournisseurs d'énergie). Leur rachat génère des primes CEE reversées aux communes membres de l'EPCI. Le prix de rachat des CEE fixé aux communes membres de l'EPCI s'élève à 7€/MWh cumac.

COLLECTER ET VALORISER LES CEE : l'exemple du Pays de la Déodatie

Les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) sont une opportunité de générer des recettes complémentaires lors de travaux de rénovation. Pourtant, moins de 1% des opérations valorisées concernent les collectivités, alors que leurs bâtiments publics représentent un gisement considérable. Face à ce constat, le PETR du Pays de la Déodatie a mis en place en 2017 un service d'accompagnement à la valorisation des CEE à destination des collectivités. Objectif : simplifier les démarches, sécuriser les dossiers et optimiser le plan de financement de travaux de rénovation. Ce service est complémentaire à celui du CEP (Conseiller en Energie Partagé) et piloté par celui-ci.

Ainsi, le Pays de la Déodatie fait la promotion du dispositif CEE, accompagne les maîtres d'ouvrage publics dans le montage des dossiers et récupère ensuite l'ensemble des pièces justificatives. Le PETR dépose et valorise directement les projets sur la plateforme Emmy, permettant de générer des CEE. Il s'occupe également de la vente des CEE auprès d'obligés, sélectionnant les mieux disant. Ainsi, fin 2025, le Pays de la Déodatie a valorisé les CEE à 8,7€/MWh cumac, un niveau très intéressant.

Le PETR préleve 20% sur le produit de la vente des CEE pour financer le service rendu aux autres collectivités permettant de financer directement un mi-temps dans la collectivité sur la valorisation des CEE. Au total, c'est environ 120 000€ par an, collectés grâce aux CEE, pour financer les projets locaux de transition énergétique.

CONTRACTUALISER AVEC UN INTERMÉDIAIRE : l'exemple du PETR Bruche Mossig

Le PETR Bruche Mossig propose également une valorisation des CEE aux communes et intercommunalités du territoire. L'Economie de Flux accompagne les collectivités pour réunir et expertiser les pièces justificatives nécessaires (attestation sur l'honneur, factures, devis...). Ainsi, en 2025, Le PETR travaille avec l'intermédiaire OTC Flow pour la valorisation des CEE. Les opérations concernent majoritairement des rénovations énergétiques de bâtiments communaux mais également des « opérations coups de pouce » sur le chauffage par exemple.

Les CEE sont valorisés à hauteur de 6,8 €/MWh cumac, un prix en hausse par rapport aux années précédentes, augmentant le niveau des aides obtenues par les collectivités.

Néanmoins, le chargé de mission rappelle que les caractéristiques des fiches d'opérations standardisées CEE sont plus restrictives sur certains travaux rendant plus difficile la valorisation des CEE sur des opérations d'économies d'énergie telles que la rénovation du bâti ou l'éclairage public.

MONTANTS INDICATIFS DES AIDES CEE

Grâce à la prime CEE, la collectivité peut augmenter significativement les aides qu'elle peut percevoir pour rénover les bâtiments publics. Ainsi, pour un bâtiment type de 500 m² chauffé, les CEE peuvent permettre d'obtenir environ 20 000 € de financement supplémentaire dans le cadre d'une rénovation globale.

Cette prime CEE est cumulable avec les aides du programme climaxion.

Exemples indicatifs du montant de prime CEE lorsque le prix d'achat est d'environ 7 €/MWh cumac

PRINCIPAUX TYPES DE TRAVAUX	MONTANT DE LA PRIME CEE
Isolation des murs	13 à 20 €/m ² d'isolant
Isolation des plafonds	11 €/m ² d'isolant
Isolation toiture-terrasse	8 à 12 €/m ² d'isolant
Isolation dalle basse	22 €/m ² d'isolant
Isolation des fenêtres	22 €/m ² de fenêtre
VMC simple flux	350 €/unité
Éclairage public LED	30 €/luminaire LED



LES PROGRAMMES CEE QUI PEUVENT ÊTRE MOBILISÉS PAR LES COLLECTIVITÉS

Grâce à certains programmes CEE, les collectivités territoriales peuvent obtenir des financements pour mettre en place des actions de formation, d'investissement ou des services spécifiques en faveur de la maîtrise de la demande énergétique. Il convient de se rapprocher des gestionnaires des différents programmes présentés ci-dessous si vous souhaitez obtenir davantage d'informations sur sa mobilisation.

► PROGRAMME EN FAVEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LE BÂTIMENT DES COLLECTIVITÉS

NOM DU PROGRAMME	POSSIBLITÉS OFFERTES	DATE DE FIN DU PROGRAMME	INFORMATION COMPLÉMENTAIRE
ACTEE +	Mettre à disposition et financer des outils d'aide à la décision pour aider les collectivités à développer des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics. Sous forme d'appel à projets. Soutien à l'ingénierie également.	Fin 2026	https://www.programme-cee-actee.fr/

► PROGRAMME EN FAVEUR D'UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE

NOM DU PROGRAMME	POSSIBLITÉS OFFERTES	DATE DE FIN DU PROGRAMME	INFORMATION COMPLÉMENTAIRE
Advenir	Aide à l'installation d'une borne électrique pour une collectivité ou une copropriété. Aide de l'ordre de 3000 € par point de charge pour une collectivité	2027	https://advenir.mobi/

► PROGRAMME CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

NOM DU PROGRAMME	POSSIBLITÉS OFFERTES	DATE DE FIN DU PROGRAMME	INFORMATION COMPLÉMENTAIRE
SLIME + Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie	Massifier le repérage, l'orientation et l'accompagnement des ménages en précarité énergétique, en lien et en complémentarité avec les acteurs et dispositifs présents dans les territoires.	Fin 2027	http://www.leslime.fr/

Vous pouvez retrouver la liste exhaustive des programmes sur le site du ministère de la transition énergétique à l'adresse <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/cee-programmes-daccompagnement#catalogue-des-programmes-1>

► LA BOÎTE À OUTILS CEE D'AMORCE

L'association AMORCE propose un accès libre à sa boîte à outils sur les CEE. Nous la recommandons vivement si vous souhaitez mettre en place une valorisation des CEE dans votre collectivité.

Celle-ci :

- synthétise le fonctionnement du dispositif CEE
- présente les principaux textes réglementaires
- propose certains outils permettant de calculer le volume de CEE selon les travaux envisagés
- donne accès à des guides détaillés sur le fonctionnement du dispositif des CEE
- met en avant des outils permettant de simplifier la valorisation concrète des CEE (documents justificatifs, intégration des CEE dans un marché de travaux, convention et délibération)

Lien vers la boîte à outils CEE :

<https://amorce.asso.fr/boite-a-outils-energie-certificats-d-economies-d-energie>

PLUS D'INFORMATIONS :

Le guide complet de l'association AMORCE sur les CEE

Le guide de l'ADEME sur les CEE

<https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/1726-certificats-d-economie-d-energie-pour-les-collectivites-9791029709913.html>

Les guides CEE sur les opérations spécifiques :

• Installation fixe :

<https://librairie.ademe.fr/energies/8166-guide-technique-pour-le-montage-d-un-dossier-cee-dans-le-cadre-d'une-operation-specifique-version-2025-9791029725371.html>

• Transport :

[https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/6055-guide-technique-pour-le-montage-d'un-dossier-CEE-dans-le-cadre-d'une-operation-specifique-transport.html](https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/6055-guide-technique-pour-le-montage-d-un-dossier-cee-dans-le-cadre-d'une-operation-specifique-transport.html)

Le catalogue complet et actualisé des programmes CEE

validé par le ministère :

https://www.ecologie.gouv.fr/cee-programmes-daccompagnement#scroll-nav_3

CONTACT

Accompagnement au montage

d'une solution de valorisation locale de CEE :

Région Grand Est

Direction de l'Environnement, du Climat et de l'Économie Circulaire

david.Lewandowski@grandest.fr



La Région Grand Est et l'État accélèrent la transition énergétique

Financé par :

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Région Grand Est